



« Des lieux pour
tisser l'avenir. »

CATALOGUE DE FORMATION 2026

Aux côtés des professionnel·les,
pour accompagner les enfants et les familles

Site : www.ffer.org

Siège social : 22, rue Deparcieux – 75014 Paris

Tél : 09 87 70 46 38

Correspondance : 57, rue de Bayard - BP 41212, 31012 Toulouse Cedex 6

EDITORIAL

Face aux évolutions sociétales, les Espaces de Rencontre enfants-parents traversent de nouvelles étapes et sont appelés à relever sans cesse de nouveaux défis. Cela implique de s'adapter, d'ajuster les pratiques, de rester en mouvement.

Depuis leur création, il y a plus de 40 ans, ces espaces se sont construits à « hauteur d'enfant », portés par une volonté forte de répondre à ses besoins, de le placer au centre. Entrés dans la loi et dans le code civil en 2002, ils sont devenus des lieux essentiels de soutien à la parentalité et d'accès aux droits, dans la diversité des situations familiales.

Les professionnel·les engagé·es dans ces espaces, lieux de la parole et du mouvement, sont en première ligne pour accueillir, soutenir et accompagner enfants et familles. Leur implication est précieuse, leur posture exigeante.

La Fédération Française des Espaces de Rencontre a fêté ses 30 ans en 2025. Trente ans d'engagement aux côtés des équipes pour défendre une pratique singulière et vivante, qui affirme le pouvoir d'agir de chacun·e, convaincue que chaque individu est le premier acteur de son histoire.

Aujourd'hui plus que jamais, la FFER est à vos côtés : pour vous accompagner dans l'accompagnement, pour soutenir vos pratiques, et reconnaître vos singularités.

Blandine Barucq
Déléguée Générale de la FFER



LE MOT DE L'ÉQUIPE

Depuis 2015, l'organisme de formation de la FFER a développé son expertise et son accompagnement auprès des professionnel·les engagé·es dans les espaces de rencontre enfants-parents, dans un cadre sécurisant, en leur apportant le nécessaire bagage (cadre légal, référentiel, réflexions sur les pratiques) mais aussi un ajustement au plus près de leurs attentes et besoins, dans un travail sur-mesure et adapté aux questionnements rencontrés sur leurs terrains professionnels. La formation continue de la FFER se construit donc, non pas en parallèle, mais bien au cœur des espaces de rencontre et de l'accompagnement des enfants et de leurs familles.

Chaque année, en créant de nouvelles formations et en les déployant sur tous les territoires, nous nous adaptons à vos besoins spécifiques.

Cette démarche s'est ancrée depuis que le référentiel national 2022 des espaces de rencontre précise l'obligation à la formation des professionnel·les.

L'organisme de formation de la FFER propose aux professionnel·les et aux équipes des formations sur les fondamentaux de la pratique, des formations spécifiques sur des thématiques particulières en espace de rencontre (les violences conjugales, l'accueil des troubles psychiques, la formation à destination des responsables, l'accompagnement au projet de service...) et des journées thématiques qui seront autant de lieux d'apprentissage, de recherche-action, de partage d'expériences pour accompagner les professionnel·les.

Ces formations, toutes co-animées, permettront des rencontres entre structures lorsqu'elles sont organisées dans un mode INTER tandis que le mode INTRA permettra à une équipe de se retrouver autour de son projet de service.

L'année 2026 va être marquée par :

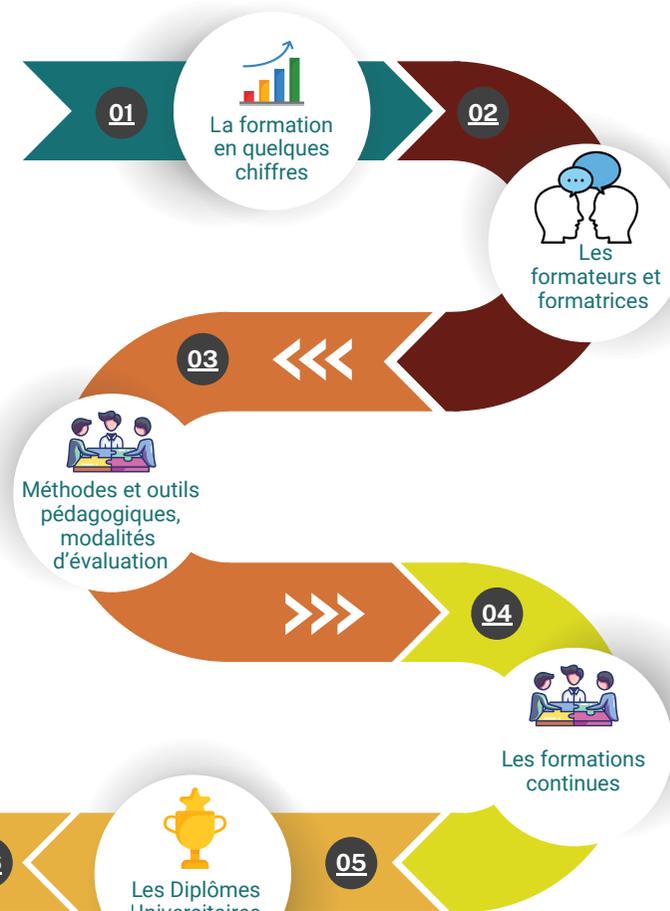
- Le renouvellement des deux Diplômes Universitaires sur la Parentalité, proposés conjointement à Angers, Toulouse et Lyon
- Le lancement d'une nouvelle formation sur les ateliers de parole d'enfants en espace de rencontre
- Le développement de la formation pour les professionnel·les travaillant en visites en présence d'un tiers
- La construction de deux nouvelles formations thématiques, une sur les écrits en espace de rencontre et une autre à destination des secrétaires en espace de rencontre.

Depuis nos débuts, nous sommes convaincu·es que c'est par l'accompagnement et l'adaptation au plus près des besoins de chacun et chacune que nous arriverons à œuvrer ensemble, à développer les pratiques et les compétences des professionnel·les sur leurs terrains.

L'équipe FFER formation est disponible et à votre écoute pour échanger et vous informer.
Au plaisir de vous rencontrer.



SOMMAIRE



01

LA FORMATION FFER EN QUELQUES CHIFFRES



87 %

DE SATISFACTION

662

PROFESSIONNEL·LES FORMÉ·ES
ENTRE 2024 ET JUILLET 2025

42

ACTIONS DE FORMATION



02

NOTRE EQUIPE DE FORMATEURS·TRICES

Les formateurs et formatrices sont des professionnel·les pédagogues, intervenant et/ou connaissant bien la pratique en espace de rencontre.

Educateurs·trices spécialisé·es, psychologues cliniciens, médiateurs·trices familiaux, travailleurs sociaux, responsables ou intervenant·es en espace de rencontre, iels sont présent·es à la Fédération, dans les régions ou actifs dans les espaces de rencontre dans lesquels iels travaillent ou ont travaillé.

Les formations initiales de chacun·e des formateurs·trices ainsi que l'animation en binôme permettent une complémentarité d'intervention et un équilibre entre pédagogique et clinique.

CHOISIR LA FFER POUR SE FORMER, C'EST CHOISIR:

>> une équipe de formateurs et formatrices engagé.es

>> au plus près des réalités de terrain, avec une très bonne connaissance des dispositifs espaces de rencontre enfants-parents

>> pédagogues sachant faire le pont entre théorie et pratique transmettant des contenus solides et adaptés à chacun·e

>> et enfin, un collectif gardien des bonnes pratiques.



02

NOTRE EQUIPE DE FORMATEURS·TRICES

Olga Alexandrova

Intervenante en Espace de Rencontre

Lise Baccou

Chargée de mission Formation à la FFER, ancienne intervenante en Espace de Rencontre

Blandine Barucq

Déléguée Générale de la FFER

Khady Bathily

Consultante, ancienne Directrice d'un Espace de Rencontre

Serge Bedere

Intervenant, Fondateur d'un Espace de Rencontre

Marie-Belle Bertrac

Ancienne Coordinatrice d'un Espace de Rencontre en région parisienne

Karine Bour

Directrice et Intervenante en Espace de Rencontre

Christel Bourbon-Roger

Intervenante en Espace de Rencontre et visites en présence d'un tiers

Chantal Destermes

Responsable d'un Espace de Rencontre

Nathalie Exmelin

Directrice d'un Espace de Rencontre

Marie Noëlle Ferrier

Intervenante en Espace de Rencontre

Lucile Gerard

Intervenante en Espace de Rencontre

Nathalie Heck

Coordinatrice d'un Espace de Rencontre

Monique Laffargue

Intervenante en Espace de Rencontre

Emmanuelle Moraël

Responsable des Diplômes Universitaires à la FFER

Isabelle Nayrolles

Ancienne Intervenante en Espace de Rencontre

Hélène Sartre

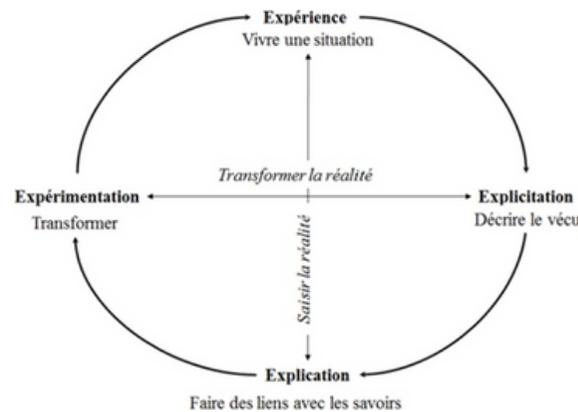
Chargée De Mission animation du réseau à La FFER, ancienne Intervenante en Espace de Rencontre

Sabine Thomas

Chargée des actions complémentaires du Contentieux Familial



A partir des savoirs acquis sur le **cycle de l'apprentissage de Kolb** (ci-dessous), nos formations sont construites dans un va-et-vient entre les apports théoriques et la réalité de terrain des professionnel·les, car nous considérons que c'est à partir des expériences vécues que l'apprentissage théorique est opérant.



Nos **méthodes** sont donc :

- Participatives et expositives
- Basées sur des apports théoriques à partir de supports pédagogiques (textes, vidéos)
- En lien avec les pratiques professionnelles : études de cas cliniques, mises en situation, travaux de groupes à partir de questions apportées par les participants et les intervenants.

Enfin, certaines formations sont construites sur deux sessions pour permettre une expérimentation entre la théorie vue en formation et la pratique quotidienne.

03

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Nos **modalités d'évaluation** sont mises en place tout au long du processus de la formation :

- **Avant la formation** en prenant en compte les retours des sessions précédentes mais également en envoyant à chaque professionnel·le inscrit·e dans une action de formation un questionnaire de recueil des besoins et un autopoisonnement.
- **Pendant la formation**, en demandant dès le départ les attentes de chacun·e, et en ajustant les apports au fur et à mesure en fonction des besoins énoncés par les professionnel·les formé·es
- **Après la formation**, via un questionnaire de satisfaction en fin de formation (questionnaire à chaud) puis à 3 mois (questionnaire à froid) pour les participant·es et les formateurs·trices. Pour les formations ayant 2 sessions, un questionnaire de satisfaction est recueilli en fin de première session afin de pouvoir réajuster les contenus en fonction des besoins pour la deuxième session.

Nos **questionnaires de satisfaction** sont construits à partir de plusieurs thématiques :

- Sur l'action de formation en elle-même
- Sur les modules de formation
- Sur les formateurs et formatrices
- Sur la salle et les conditions d'accueil.

Accompagner les professionnel·les en espace de rencontre**N° Page**

F1	Intervenir en espace de rencontre enfants-parents : cadre, posture et dynamique.....	12
F2	S'appuyer sur le collectif en espace de rencontre enfants-parents.....	13
F3	Accompagnement de l'équipe et de son projet de service.....	14
F4	Prendre en compte la parole et l'expression de l'enfant en espace de rencontre.....	15
F5	Accueillir des parents ayant des troubles psychiques.....	16
F6	Formation des coordinateur.trices et cadres des espaces de rencontre.....	17
F7	Prise en compte des violences intrafamiliales dans les espaces de rencontre.....	18
F8	L'autorité parentale et sa pratique en espace de rencontre.....	19
F9	Des ateliers de parole pour les enfants en espace de rencontre.....	20

Accompagner les professionnel·les d'autres champs aux espaces de rencontre et au maintien du lien

F10	Visites en présence d'un tiers : enjeux, dynamiques et limites de nos interventions.....	22
F11	Connaissance des espaces de rencontre pour le maintien des relations enfants-parents.....	23

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNEL·LES EN ESPACE DE RENCONTRE



F1 INTERVENIR EN ESPACE DE RENCONTRE ENFANTS-PARENTS : CADRE, POSTURE ET DYNAMIQUE

La formation intervenir en espace de rencontre enfants-parents : cadre, posture, dynamique est la formation de base pour tout-e professionnel·le travaillant en espace de rencontre, elle lui permet d'appréhender le cadre d'intervention et les enjeux de la pratique, tout en ouvrant un espace de travail pour explorer et travailler les différentes thématiques rencontrées dans la pratique professionnelle.

Objectifs de la formation

Connaître les aspects historiques, sociologiques et juridiques des espaces de rencontre (ER)

Relier les différents dispositifs, les désignations sur lesquelles s'appuie l'accompagnement en ER (mesures judiciaires/conventionnelles)

Situer le cadre d'intervention des ER à partir du référentiel national

Clarifier les questions d'autorité parentale et les mettre en relation avec l'exercice de la parentalité

Situer la pratique de son ER

Construire sa posture professionnelle en lien avec les situations rencontrées et un travail d'équipe

Envisager de façon plus spécifique l'intervention auprès de certains parents : parents de très jeunes enfants, d'adolescents, parents présentant des pathologies ou ayant connu des violences conjugales, pour s'adapter à la singularité de chaque situation.

Programme

1. Aspects historiques, sociologiques, juridiques et réglementaires

2. Familles, conflits familiaux et espaces de rencontre

Place du judiciaire et du conventionnel

Distinction espaces de rencontre et visites en présence d'un tiers

Le référentiel national des espaces de rencontre

3. Fondamentaux du dispositif

L'enfant et la prévention

L'accueil de chaque enfant et de chaque parent

Les entretiens et les rencontres

4. La posture du professionnel

Place du tiers accueillant ou intervenant

Travail en collectif/en individuel

Place de l'intime et de l'extime

Un travail en partenariat

5. La famille et les différents contextes d'intervention

Séparations et ruptures

Accompagnement selon les temporalités

Besoins des enfants selon leurs âges et leur parcours

6. Construire des interventions dans les situations complexes

Les refus, les pathologies et les violences

La demande

Les limites d'intervention

Le réseau

Durée

4 jours soit 28 heures de formation en deux fois deux jours avec un travail personnel ou d'équipe entre les deux sessions.

Public concerné

Intervenant-e/accueillant-e expérimenté-e en espace de rencontre.

Nouveau professionnel·le en espace de rencontre.

Prérequis

Un diplôme niveau 4, 5 ou 6 dans le domaine social, accompagnement familial, psychologique, juridique et/ou une expérience professionnelle équivalente en espace de rencontre.

Compétences professionnelles visées

Professionalisation des intervenant.es et des accueillant.es, spécificités des accueils, adaptation des postures professionnelles aux situations complexes, développement de ressources professionnelles.



F2 S'APPUYER SUR LE COLLECTIF EN ESPACE DE RENCONTRE ENFANTS-PARENTS

L'espace de rencontre est construit autour de collectifs : collectif de familles accueillies, collectif de professionnels, collectif de prescripteurs, de partenaires, de financeurs... Cette formation propose d'accompagner les professionnel·les dans la constitution permanente de ces collectifs pour soutenir un travail d'équipe et d'accueil de qualité.

Objectifs de la formation

Construire un espace de rencontre en s'appuyant sur le collectif, sur une clinique à plusieurs,

Partager le projet pour se situer dans un contexte coopératif sur le long terme et savoir gérer les enjeux inhérents et spécifiques au travail d'équipe,

Utiliser cet outil dans son espace de rencontre spécifique.

Programme

1. Analyse des attentes et des besoins des participants

Échanges sur les situations de travail dans lesquelles les participants ont rencontré des difficultés dans l'accueil collectif

2. Le concept de Collectif selon Jean Oury

3. La fonction d'accueil et le travail à plusieurs

4. Les enjeux du collectif en espace de rencontre

5. Construire un collectif en équipe et avec les familles

Durée

2 jours
soit 14 heures de formation.

Public concerné

Intervenant·e/accueillant·e expérimenté·e en espace de rencontre.

Nouveau professionnel·le en espace de rencontre.

Prérequis

Un diplôme niveau 4, 5 ou 6 dans le domaine social, accompagnement familial, psychologique, juridique et/ou une expérience professionnelle équivalente en espace de rencontre.

Compétences professionnelles visées

Professionalisation des intervenants : adaptation et développement des postures professionnelles en prenant appui sur le collectif et en le renforçant en tant qu'outil d'intervention.



F3 ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉQUIPE ET DE SON PROJET DE SERVICE

Le projet de service constitue la colonne vertébrale des espaces de rencontre. Il définit le cadre commun de la pratique et permet ainsi un accueil des familles partagé et un sens commun porté par le collectif professionnel.

Cette formation propose d'accompagner une équipe dans la refonte ou dans la création de votre projet de service, en tenant compte de la spécificité de l'accueil en espace de rencontre et de la singularité de votre service.

Objectifs de la formation

Prendre en compte les évolutions posées dans le référentiel 2022 et situer son espace de rencontre

Construire les étapes de la réalisation de son projet de service, règlement de fonctionnement, livrets d'accueil

Acquérir une méthodologie dans l'écriture ou la mise à jour de son projet

Coconstruire ces évolutions en équipe et les partager dans son institution et avec les partenaires pour créer du sens commun.

Programme

1. Le référentiel national des espaces de rencontre

principes communs
d'intervention

2. Le projet de service

contexte, finalités, objectifs,
moyens, rédaction, suivi et
évaluation

3. Ancrer le projet dans son institution et son territoire

diagnostic, objectifs,
plan d'action

4. Construire le groupe projet pour rédiger le projet de services et ses annexes

Règlement de fonctionnement,
livrets d'accueil...

5. Communiquer le projet aux équipes, à l'institution, aux partenaires et aux familles

6. Evaluation et suivi du projet avec son équipe

Durée

**5 jours
soit 35 heures de formation**

½ journée de préparation en
distantiel avec l'association des
personnes concernées et de leurs
partenaires et ½ journée de
synthèse

2 jours avec l'équipe ou le groupe
projet concerné en présentiel

2 x ½ journée de rédaction et/ou
animation du groupe de travail de
l'institution

1 journée de consolidation 4 à 6
mois après l'écriture du projet : en
présentiel ou distantiel.

Public concerné

Professionnel·les concerné·es
par le projet de service, le
règlement de fonctionnement,
les livrets d'accueil.

directeur·trices ou
gestionnaires de l'espace de
rencontre.

Prérequis

Un diplôme niveau 4, 5 ou 6
dans le domaine social,
accompagnement familial,
psychologique, juridique et/ou
une expérience professionnelle
équivalente en espace de
rencontre.

Compétences professionnelles visées

Professionnalisation des
intervenant·es, gestionnaires et
directeurs·trices.



F4

PRENDRE EN COMPTE LA PAROLE ET L'EXPRESSION DE L'ENFANT EN ESPACE DE RENCONTRE

Cette formation propose d'accompagner les professionnel·es à repérer les enjeux de cette parole/expression dans un contexte d'espace de rencontre enfants-parents, de donner des repères et des possibles sur les conditions d'accueil de la parole (entretiens individuels, écoutes pendant le temps d'accueil, groupes de paroles d'enfants ...) et d'étayer une pratique professionnelle dans des situations complexes.

Objectifs de la formation

Comprendre le contexte de la parole/expression de l'enfant et mieux en connaître le langage en lien avec les stades de développement de l'enfant

Pouvoir accueillir, entendre et formuler des hypothèses autour de ces expressions

Développer une posture professionnelle adéquate et « soutenante » dans le cadre de l'espace de rencontre

Définir des cadres de travail mis au service de la parole de l'enfant (individuels, collectifs ...)

Programme

1. La famille et l'enfant

Aspects sociologiques, psychologiques, anthropologiques et juridiques autour de l'infans et de l'enfant

2. Places et paroles de l'enfant dans les séparations parentales

Parole de l'enfant selon sa situation familiale et ses différents stades de développement

Parole de l'enfant au sein des espaces de rencontre

3. Entendre la parole de l'enfant/adolescent dans différents contextes

Refus, violences intrafamiliales... (à travers des mises en situations)

4. Échanges, outils, expériences

Travail sur les projets des espaces de rencontre par rapport à l'enfant

Durée

2,5 jours
soit 17 heures de formation

2 jours en présentiel et une visio de 3 heures 6 mois après la formation

Public concerné

Intervenant·es et accueillant·es en espace de rencontre et tout·e professionnel·le confronté·e à l'écoute des enfants pris dans un conflit familial.

Prérequis

Un diplôme niveau 4, 5 ou 6 dans le domaine social, accompagnement familial, psychologique, juridique et/ou une expérience professionnelle équivalente en espace de rencontre.

Compétences professionnelles visées

Professionnalisation des intervenant·es : adaptation et développement des postures professionnelles aux différentes situations rencontrées.



F5 ACCUEILLIR DES PARENTS AYANT DES TROUBLES PSYCHIQUES

Parfois seul espace de maintien du lien enfant parent, l'accueil de parents porteurs de troubles psychiques confronte les professionnel·les à leurs craintes, leurs limites et à des enjeux d'accompagnements parfois complexes. Maintenir ce lien demande du temps et mobilise des ressources d'inventivité et de créativité pour prendre en compte chacun·e dans l'ici et maintenant. Il y a des traversées à accompagner, des limites au-delà desquelles il n'est pas possible d'aller, et des rencontres qui se mettent en place de façon chaleureuse ayant des effets structurants d'après-coup. Cette formation propose d'accompagner les professionnel·les dans cet équilibre fragile mais parfois structurant.

Objectifs de la formation

Savoir accueillir l'histoire de chacun·e

Savoir repérer les structures psychiques particulières

Savoir identifier les besoins

Comprendre la place des enfants et leurs besoins notamment dans l'accueil

Situer les possibles en espace de rencontre et lors des visites en présence d'un tiers : enjeux, accompagnements et limites

Développer une posture professionnelle permettant d'accueillir la complexité de ces familles et de proposer un cadre sécurisant

Programme

1. Approche des différentes structures psychiques et représentations de la maladie mentale et des parents porteurs d'un trouble psychiatrique

2. La Place de l'enfant

Comment peut-il se construire dans ce type de rencontre ?
Quel est l'intérêt de venir voir ce parent ?

3. La question du bannissement

4. Le travail en espace de rencontre

Objectifs spécifiques pour ces situations
Quel travail d'accompagnement et/ou d'étayage ?
Comment travailler avec l'enfant à partir de cette étrangeté du parent ?

Durée

**2 jours
soit 14 heures de formation.**

Public concerné

Intervenant·es en espace de rencontre ou dans un lieu désigné par un juge et accueillant des parents présentant des troubles psychiques.

Prérequis

Un diplôme niveau 4, 5 ou 6 dans le domaine social, accompagnement familial, psychologique, juridique et/ou une expérience professionnelle équivalente en espace de rencontre.

Compétences professionnelles visées

Professionnalisation des intervenant·es : meilleure connaissance du dispositif, adaptation et développement des postures professionnelles aux situations complexes rencontrées.



F6 FORMATION DES COORDINATEUR·TRICES ET CADRES DES ESPACES DE RENCONTRE

Cette formation a pour objectif d'accompagner les cadres et coordinateurs·trices des espaces de rencontre enfants-parents dans tout ce qu'il y a de spécifique à leurs missions : connaître et comprendre les fondamentaux des espaces de rencontre enfants-parents, leur cadre légal et administratif, mais également constituer un réseau de pairs, ressource et soutenant

Objectifs de la formation

Appréhender le dispositif espace de rencontre, sa réglementation, son référentiel d'activité, les financeurs nationaux et locaux

Partager les enjeux ressources humaines, financiers et partenariaux

Connaître les outils de communication proposés au service des familles et des espaces de rencontre

Se rencontrer pour partager des savoir-faire expérientiels, l'actualité de son espace de rencontre et les questions/difficultés/ressources et mobiliser la créativité associative

Programme

1. **Aspects historiques, sociologiques, juridiques et réglementaires**
2. **Sens et différences des espaces de rencontre sur les territoires**
3. **les fondamentaux juridiques et réglementaires pour ce dispositif**

Accès au droit, autorité parentale, référentiel
4. **Actualités politiques et enjeux dans les stratégies nationales qui concernent l'accompagnement des parents**
5. **Les relations partenariales dans le cadre du schéma départemental de service aux familles et avec les magistrats et avocats**
6. **Le financement des espaces de rencontre**
7. **La question des ressources humaines dans les espaces de rencontre**
8. **Les projets à l'entour des espaces de rencontre**

Espaces de parole des enfants et des parents, médiations familiales, visites en lien avec le SPIP, participation des enfants et des parents
9. **Outils de communication au service des familles et des projets associatifs**
10. **Construire un réseau de pairs**

Durée

4 jours soit 28 heures de formation en deux fois deux jours avec un travail personnel ou d'équipe entre les deux sessions.

Public concerné

Coordinateur·trices, cadres en charge du dispositif espace de rencontre.

Prérequis

Avoir en charge l'activité d'un espace de rencontre et/ou les équipes d'intervenant·es/ accueillant·es qui y travaillent.

Compétences professionnelles visées

Développement des connaissances et des compétences des professionnel·les et des bénévoles
Outillage et mise en réseau.



F7 PRISE EN COMPTE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES DANS LES ESPACES DE RENCONTRE

Cette formation propose de former les professionnels aux mécanismes et formes des violences, à leurs dynamiques systémiques et à leurs conséquences, notamment sur les enfants, d'apprendre à les détecter et de pouvoir ainsi adapter l'accueil des enfants et de leurs parents dans un espace sécurisant et contenant.

Objectifs de la formation

Comprendre les mécanismes des violences et les conséquences sur les enfants et la famille

Acquérir des outils, repérer les situations de violences et mieux appréhender la question des auteurs

Connaître le cadre légal et les dispositifs pouvant être proposés pour les droits de visite enfants-parents

Construire un cadre et une posture professionnelle adaptés à la sécurité de tous

Programme

1. Définitions

Définition des violences, mécanismes, stratégies de l'agresseur et effets sur les victimes, adultes et enfants

2. Le cadre légal et réglementaire pour le maintien des relations enfants-parents

3. L'accompagnement en espace de rencontre et sa spécificité ainsi que les autres dispositifs du maintien du lien

4. Le partenariat, un outil indispensable de travail dans ces situations

5. La posture du professionnel et les limites de son intervention

Durée

2 jours
soit 14 heures de formation.

Public concerné

Tout professionnel·le accompagnant des rencontres enfants-parents en espace de rencontre, mesures d'accompagnement protégé ou espace de rencontre protégé.

Prérequis

Un diplôme niveau 4, 5 ou 6 dans le domaine social, accompagnement familial, psychologique, juridique et/ou une expérience professionnelle équivalente en espace de rencontre.

Compétences professionnelles visées

Professionnalisation des intervenant·es et accueillant·es en espace de rencontre.



F8 L'AUTORITÉ PARENTALE ET SA PRATIQUE EN ESPACE DE RENCONTRE

A la suite de la publication du Cahier sur la pratique et le droit sur l'autorité parentale (AP)⁴, cette formation a été construite par la commission juridique de la FFER. Cette formation contextualise et permet de comprendre le cadre et les leviers de l'Autorité Parentale afin de sécuriser une pratique en espace de rencontre qui doit rester créative

Objectifs de la formation

Connaître le cadre juridique dans lequel s'inscrit l'espace de rencontre

Comprendre le cadre juridique de l'autorité parentale et son utilisation en espace de rencontre

Situer le cadre d'intervention du Juge aux affaires familiales

Acquérir des outils pour construire un accompagnement en collaboration avec le magistrat prescripteur

Construire un cadre et une posture professionnelle soutenant une évolution des droits de visite et d'hébergement adaptée à chaque famille.

Programme

1. Le cadre juridique de l'autorité parentale et son utilisation en espace de rencontre

Le dispositif ER : son cadre juridique d'intervention

L'autorité parentale et son exercice : cadre juridique

L'intervention du juge : principes du droit civil et rôle du JAF

La pratique en ER : s'appuyer sur l'AP dans l'intérêt de l'enfant

Les différentes conventions en ER : hors-cadre judiciaire, avec un cadre judiciaire existant

La pratique du meilleur accord : l'expérimentation de la coparentalité

2. La question du meilleur accord

Les fondamentaux : l'AP, le rôle du JAF, la place de l'ER

De la Convention à sa mise en œuvre : les conventions, les conventions parentales, les conventions parentales et l'ER

Durée

**2 jours
soit 14 heures de formation.**

Public concerné

Tout professionnel en espace de rencontre : intervenant-es et accueillant-es en espace de rencontre, secrétaires, coordinateurs-trices, chef-fes de service.

Prérequis

Un diplôme niveau 4, 5 ou 6 dans le domaine social, accompagnement familial, psychologique, juridique et/ou une expérience professionnelle équivalente en espace de rencontre ou visite en présence d'un tiers.

Compétences professionnelles visées

Professionnalisation des intervenant-es et accueillant-es en espace de rencontre.



F9 DES ATELIERS DE PAROLE POUR DES ENFANTS EN ESPACE DE RENCONTRE

Cette formation a pour objectif d'accompagner les professionnel·les travaillant en espace de rencontre à connaître le sens, la mise en œuvre et les enjeux des ateliers de paroles d'enfant, ainsi que de leur apporter les outils et l'organisation nécessaires à la mise en place de ces ateliers, en lien avec leur espace de rencontre.

Objectifs de la formation

Donner aux professionnel·les une boîte à outils pluridisciplinaire et ouverte

Donner des repères et des points de vigilance (en particulier pour les enfants ayant été victimes de violences intrafamiliales)

Transmettre des outils pour soutenir les ressources des enfants

Connaître les règles de confidentialité
Savoir accompagner la parole de l'enfant

Accompagner les restitutions aux parents : pourquoi ? comment ?

Travailler la posture de l'animation d'ateliers de paroles d'enfants sans donner une méthode prédéfinie

Faire le lien entre l'espace de rencontre enfants-parents et l'atelier de parole d'enfants

L'objectif de cette formation n'est pas de donner un modèle prédéfini mais bien de venir accompagner l'ancrage d'un projet relié à l'espace de rencontre.

Programme

Premier jour

Les effets de la séparation sur les enfants

Différence conflit et violence : comment repérer et accompagner et poser les limites des ateliers de parole d'enfants

L'apport de la pratique en espace de rencontre enfants - parents dans l'animation des ateliers de paroles d'enfants

Les règles de confidentialité
L'accompagnement de la parole de l'enfant.

Deuxième jour

Des outils pluridisciplinaires et ouverts en fonction de chaque contexte et situations (dessins, accompagnement des émotions, marionnettes...)

Mise en pratique des outils

Mise en lien avec le terrain singulier de chaque professionnel·le

Durée

**2 jours
soit 14 heures de formation.**

Public concerné

Tout professionnel en espace de rencontre souhaitant développer un atelier de parole d'enfants

Prérequis

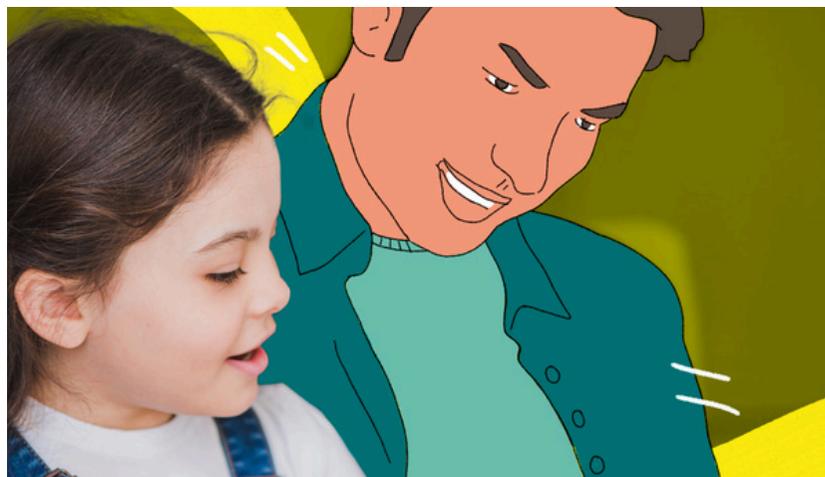
Un diplôme niveau 4, 5 ou 6 dans le domaine social, accompagnement familial, psychologique, juridique et/ou une expérience professionnelle équivalente en espace de rencontre.

Compétences professionnelles visées

Professionnalisation des intervenant·es et accueillant·es en espace de rencontre



ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNEL·LES D'AUTRES CHAMPS AUX ESPACES DE RENCONTRE ET AU MAINTIEN DU LIEN



F10

VISITES EN PRÉSENCE D'UN TIERS : ENJEUX, DYNAMIQUES ET LIMITES DE NOS INTERVENTIONS

Cette formation accompagne les professionnel·les intervenant en visites en présence d'un tiers (VPT) dans leur pratique et dans leur posture. Elle a pour objectif de permettre aux professionnel·les de comprendre le cadre des VPT et de l'articuler avec le sens et la pratique dans le cadre du maintien du lien enfant-parent.

Objectifs de la formation

Situer les enjeux de la visite en présence d'un tiers et travailler sur le cadre existant

Elaborer un cadre d'intervention concordant avec l'intérêt de l'enfant

Coconstruire une intervention garantissant à chacun une base sécurisée

Comprendre le contexte de la parole de l'enfant et mieux en connaître le langage en lien avec les stades de développement de l'enfant

Accueillir la parole de l'enfant

Accompagner la fonction parentale lors des visites en s'orientant d'un éclairage psychopathologique

Affiner l'intrication et l'articulation du dispositif des visites en présence d'un tiers avec son service.

Programme

1. Contexte historique, sociologique et juridique

2. Contextes psychologiques

Les besoins fondamentaux de l'enfant, la place de l'enfant, le conflit de loyauté et ses manifestations, paroles de chacun et langage mais également les enjeux relationnels et psychoaffectifs dans des situations de carence ou de maltraitance.

3. Fondamentaux du dispositif

L'accueil des personnes, les entretiens, le temps des rencontres, les écrits

4. Les différents types d'interventions

5. La posture du professionnel·le

Place du tiers intervenant et dynamique

Place du collectif : familles et équipes

Place de l'intime : paroles, confidentialité, secret partagé et secret professionnel

Le travail avec les partenaires

Durée

**2 jours
soit 14 heures de formation.**

Public concerné

Les professionnel·les travaillant dans le champ de la protection de l'enfance accompagnant des visites en présence d'un tiers, d'un tiers partiel, des visites ou parloirs en prison et des visites à domicile.

Prérequis

Un diplôme niveau 4, 5 ou 6 dans le domaine social, accompagnement familial, psychologique, juridique et/ou une expérience professionnelle équivalente en visites en présence d'un tiers.

Compétences professionnelles visées

Professionnalisation des intervenant·es : meilleure connaissance des dispositifs, adaptation et développement des postures professionnelles aux différentes situations rencontrées.



F11

CONNAISSANCE DES ESPACES DE RENCONTRE POUR LE MAINTIEN DES RELATIONS ENFANTS-PARENTS

Cette formation d'une journée propose d'accompagner les professionnel·les qui désignent, recommandent et financent les espaces de rencontre sur les enjeux, les possibles et les limites de ces lieux, tout en leur donnant les connaissances nécessaires sur le cadre d'intervention, préalable à tout travail en réseau.

Objectifs de la formation

Connaître le cadre spécifique des ER dans les dispositifs de prévention, de soutien à la parentalité et de protection des enfants (juridique, politique, sociologique et psychologique)

Appréhender la spécificité des accueils et les modalités de travail des professionnel·les

Construire une dynamique de réseau professionnel pour mieux accompagner les familles.

Programme

1. L'espace de rencontre enfants-parents

Contextes historiques et sociologiques des espaces de rencontre

Aspects juridiques fondamentaux

Les prescripteurs des espaces de rencontre

2. L'intervention en espace de rencontre

Un travail garantissant l'accès au droit des enfants et des parents

Un travail d'accueil, de prévention et de soutien à la parentalité

Un travail de protection de l'enfant en lui permettant l'accès à son histoire

Distinction espace de rencontre et visite en présence d'un tiers : cadre légal, pratique et posture.

3. La posture du professionnel·le

Le référentiel national des espaces de rencontre

Les partenariats

Les limites d'intervention

Durée

1 jour soit 7 heures de formation en INTRA et présentiel ou en visioconférence.

Prérequis

Formation à destination des professionnel·les partenaires des espaces de rencontre.

Public concerné

Les professionnel·les du juridique magistrats, avocats, greffiers, auditeurs de justice

Les professionnel·les du médico-social travaillant auprès d'enfants et de familles

Les conseillers techniques DDCSPP, CAF, MSA

Les fonctionnaires territoriaux souhaitant mieux connaître les objectifs et le fonctionnement des espaces de rencontre

Tout·e professionnel·le souhaitant connaître les espaces de rencontre.

Compétences professionnelles visées

Adaptation aux postes, perfectionnement des connaissances et mise en place de dynamiques partenariales locales.



DEUX NOUVELLES THÉMATIQUES EN COURS DE CONSTRUCTION

F12

LES ÉCRITS EN ESPACE DE RENCONTRE

F13

UNE FORMATION SPÉCIFIQUE À DESTINATION DES SECRÉTAIRES EN ESPACE DE RENCONTRE

05

LES DIPLÔMES UNIVERSITAIRES

Le Diplôme Universitaire de Soutien à la Parentalité

Le Diplôme Universitaire d'Accompagnement à la Parentalité



LES DIPLÔMES UNIVERSITAIRES

Le Diplôme Universitaire de Soutien à la Parentalité

Soutien à la parentalité, de la parentalité et des parentalités...

Les politiques de soutien à la parentalité mises en œuvre sur les plans interministériel et inter-institutionnel soutiennent les actions en faveur de la santé des enfants et des familles, les démarches de lien social, les actions de prévention et les actions éducatives.

Elles interviennent de la périnatalité jusqu'à l'entrée dans la vie adulte et accompagnent les parents à partir de leurs besoins et de ceux de leurs enfants, de leurs contextes, de leurs ressources et de leurs questionnements.

Si les projets autour de la parentalité ont connu une impulsion en 1999 avec la mise en place des Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents, ils se sont développés et diversifiés sur tous les territoires avec les évolutions sociétales. La charte du soutien à la parentalité prévue par l'ordonnance du 19 mai 2021 et signée en mars 2022 a permis de définir l'objectif des politiques publiques de soutien à la parentalité : améliorer le quotidien des familles, les considérer comme acteurs des services qui les concernent et mieux prévenir les difficultés auxquelles elles pourraient être confrontées.

Soutenir des parents suppose selon le contexte d'intervention des expériences et savoirs dans le domaine de la psychologie, du droit et des sciences sociales ; une approche théorique, méthodologique et éthique des dispositifs et une posture professionnelle d'écoute active, non jugeante, non normative et libérée de ses propres mouvements identificatoires.

DU
SP

DIPLÔME UNIVERSITAIRE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Créé en 2019 à Angers et en 2024 à Toulouse, le D.U Soutien à la Parentalité est une formation longue proposée en partenariat entre l'Université d'Angers, la FFER et des écoles de travail social à Toulouse.

Quel que soit son milieu social et culturel tout parent est confronté à des difficultés éducatives ou relationnelles à un moment. Le soutien à la parentalité intervient de la périnatalité jusqu'à l'entrée dans la vie adulte et accompagne les parents à partir de leurs besoins et de ceux de leurs enfants, de leurs contextes, de leurs ressources et de leurs questionnements.

Les stagiaires ayant obtenu le D.U. Soutien à la Parentalité peuvent postuler au D.U. Accompagnement à la Parentalité.

Objectifs de la formation

Développer une posture coopérative avec les parents dans l'éveil, l'éducation et le soin

Soutenir les parents dans leur statut, fonction et rôle

Analyser et évaluer les situations familiales

Orienter vers les partenaires et les dispositifs appropriés

Programme

Module 1 - 16 et 17 mars 2026

Le soutien à la parentalité : une histoire de rencontre entre soi et l'autre (10,5 h)
Analyse des pratiques (3,5 h) professionnelles

Module 2 - 13 et 14 avril 2026

Droit et responsabilités des familles et des professionnel·les (10,5 h)
Analyse des pratiques (3,5 h) professionnelles

Module 3 - 18 et 19 mai 2026

Les dispositifs de soutien à la parentalité (10,5 h)
Analyse des pratiques (3,5 h) professionnelles

Module 4 - 8 et 9 juin 2026

Prévention, santé, bien-être (10,5 h)
Analyse des pratiques (3,5 h) professionnelles

Module 5 - 6 et 7 juillet 2026

Le projet au cœur des pratiques
Présentation d'une situation familiale (14 h)

Durée

71 heures de formation

Validation

Présentation orale et analyse d'une situation familiale réelle, rencontrée par le candidat, et ayant fait l'objet d'une démarche de soutien à la parentalité.

Public concerné

Professionnel·les et bénévoles du secteur sanitaire, social et éducatif notamment :

- Auxiliaire de puériculture
- Assistant·e de service social
- Technicien·ne de l'intervention sociale et familiale
- Moniteur-éducateur·trice
- Educateur·trice spécialisé·e
- Référent·e famille
- Assistant·e maternel·le agréé·e
- Intervenant·e social en milieu scolaire (CPE, infirmier·e, assistant·e social·e...)
- Intervenant·e/accueillant·e en espace de rencontre enfants-parents
- Educateur·trice de jeunes enfants



DU
SP

DIPLÔME UNIVERSITAIRE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Créé en 2019 à Angers et en 2024 à Toulouse, le D.U Soutien à la Parentalité est une formation longue proposée en partenariat entre l'Université d'Angers, la FFER et des écoles de travail social à Toulouse.

Quel que soit son milieu social et culturel tout parent est confronté à des difficultés éducatives ou relationnelles à un moment. Le soutien à la parentalité intervient de la périnatalité jusqu'à l'entrée dans la vie adulte et accompagne les parents à partir de leurs besoins et de ceux de leurs enfants, de leurs contextes, de leurs ressources et de leurs questionnements.

Les stagiaires ayant obtenu le D.U. Soutien à la Parentalité peuvent poursuivre par le D.U. Accompagnement à la Parentalité.

Objectifs de la formation

Développer une posture coopérative avec les parents dans l'éveil, l'éducation et le soin

Soutenir les parents dans leur statut, fonction et rôle

Analyser et évaluer les situations familiales

Orienter vers les partenaires et les dispositifs appropriés

Conditions d'admission

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 en travail social ou en santé ou être titulaire d'un Baccalauréat et d'une expérience significative dans le champ de l'action sociale et/ou sanitaire auprès des familles.

Validation

Présentation orale et analyse d'une situation familiale réelle, rencontrée par le candidat, et ayant fait l'objet d'une démarche de soutien à la parentalité.

Modalités pratiques

Demandes d'inscription

mail avec CV, LM, attestations diplôme et emploi à : du.formation@ffer.org ou sur le site de l'Université d'Angers du 1er septembre au 12 octobre.

Nombre de stagiaires

entre 18 et 21 personnes

Coût de la formation

1450 € (+ 178€ droits d'inscription universitaire 2025/2026)

Lieux

En présentiel, au choix Université d'Angers ou INKIPIT/ARSEEA - 3 Avenue du Général de Croutte à Toulouse

Cette formation n'est pas éligible au CPF.

Les plus de la formation

Une équipe de formateur.trices expérimentée

ce D.U est animé par des psychologues responsables de dispositifs, de services ou de structures, juristes, travailleurs sociaux ayant un parcours les motivant à ce travail de transmission

Une pédagogie individualisée et variée, avec des apports

théoriques et pratiques, des analyses des pratiques et un réseau ancré sur le territoire régional

Une Université reconnue pour son travail sur la Parentalité et des partenaires locaux de qualité.



LES DIPLÔMES UNIVERSITAIRES

Le Diplôme Universitaire d'Accompagnement à la Parentalité

L'accompagnement de la parentalit  s'inscrit dans les politiques de soutien   la parentalit  minist rielles et concerne les champs d'activit s du travail social, de la sant  et du secteur  ducatif.

Il s'adresse au parent en lien avec ses enfants et son entourage, depuis la p rinalit  jusqu'  l' ge adulte de ceux-ci.

Depuis la cr ation des R seaux d' coute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents en 1999 jusqu'  la cr ation de la Charte Nationale de soutien   la Parentalit  en 2022, ces politiques confirment que « les b n voles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre ont une comp tence ou b n ficient d'une formation dans ce domaine ; et disposent de temps de partage d'exp rience et d'analyse de pratiques ».

Par cons quent, les professionnels travaillant avec les familles sont invit s   compl ter leur formation initiale et continue, et valider leurs comp tences en mati re de soutien et accompagnement   la Parentalit .

La formation des professionnels est un enjeu majeur pour garantir la qualit  d'accompagnement des familles dans le cadre des services qui sont et seront propos s dans les ann es   venir.

Le Dipl me d'Universit  « Accompagnement   la parentalit  » a pour but d'accompagner les professionnel-les   l' laboration et   la mise en place d'un projet d'accompagnement   la parentalit  ou de requestionner celui qu'ils ont construit, en leur permettant d'approfondir des connaissances dans ce domaine et en analysant la mise en  uvre de cet accompagnement aussi bien sur le plan m thodologique qu' thique.

DIPLÔME UNIVERSITAIRE ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Créé en 2015 à Angers et en 2024 à Lyon et à Toulouse, le DU Accompagnement à la Parentalité est un partenariat entre l'Université d'Angers, l'AFCCC, la Fédération Française des Espaces de Rencontre EnfantsParents (FFER) et des écoles de travail social à Toulouse.

Quel que soit son milieu social et culturel tout parent est confronté à des difficultés éducatives ou relationnelles à un moment. L'accompagnement de la parentalité s'inscrit dans les politiques de soutien à la parentalité ministérielles et concerne les champs d'activités du travail social, de la santé et du secteur éducatif et s'adresse aux parents en lien avec leurs enfants depuis la périnatalité jusqu'à l'âge adulte de ceux-ci.

Objectifs de la formation

Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents

Pouvoir proposer des interventions collectives ou individuelles, dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile accessibles à toutes les familles

Développer une compétence et une posture professionnelle d'accompagnement des parents

Élaborer un projet d'accompagnement à la parentalité

Programme

Module 1 - 22 et 23 janvier 2026

Les enjeux de l'accompagnement à la parentalité (7 h en distanciel asynchrone)
Analyse des pratiques professionnelles (10,5 et 3,5 h en présentiel)

Module 2 - 19 et 20 février 2026

Le processus en jeu dans le devenir parent (7 h en distanciel asynchrone)
Analyse des pratiques professionnelles (10,5 et 3,5 h en présentiel)

Module 3 - 19 et 20 mars 2026

Le processus en jeu en situation de séparation et/ou de conflits conjugaux (7 h en distanciel asynchrone)
Analyse des pratiques professionnelles (10,5 et 3,5 h en présentiel)

Module 4 - 16 et 17 avril 2026

Le processus en jeu en situation de handicap (7 h en distanciel asynchrone)
Analyse des pratiques professionnelles (10,5 et 3,5 h en présentiel)

Module 5 - 10 et 11 septembre 2026

Conduite de projet en matière d'accompagnement à la parentalité et implication personnelle (7 h en distanciel asynchrone)
Analyse des pratiques professionnelles (10,5 et 3,5 h en présentiel)

Module 6 - 8 et 9 octobre 2026

Pratiques professionnelles face à des parents en difficultés sociales ou psychiques (7 h en distanciel asynchrone)
Analyse des pratiques professionnelles (10,5 et 3,5 h en présentiel)

Module 7 - 5 et 6 novembre 2026

Pratiques professionnelles face à des parents d'adolescents et face à des configurations familiales complexes (7 h en distanciel asynchrone)
Analyse des pratiques professionnelles (10,5 et 3,5 h en présentiel)

Module 8 - 17 et 18 décembre 2026

Pratiques professionnelles innovantes et construction de projets (7 h en distanciel et 14 h en présentiel)

Durée

205 heures de formation dont 56 h en distanciel, 112 h en présentiel, 35 h de stage et 2 h de tutorat.

Prévoir au moins 80 heures de travail personnel complémentaire.



Créé en 2015 à Angers et en 2024 à Lyon et à Toulouse, le DU Accompagnement à la Parentalité est un partenariat entre l'Université d'Angers, l'AFCCC, la Fédération Française des Espaces de Rencontre EnfantsParents (FFER) et des écoles de travail social à Toulouse.

Quel que soit son milieu social et culturel tout parent est confronté à des difficultés éducatives ou relationnelles à un moment. L'accompagnement de la parentalité s'inscrit dans les politiques de soutien à la parentalité ministérielles et concerne les champs d'activités du travail social, de la santé et du secteur éducatif et s'adresse aux parents en lien avec leurs enfants depuis la périnatalité jusqu'à l'âge adulte de ceux-ci.

Objectifs de la formation

Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents

Pouvoir proposer des interventions collectives ou individuelles, dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile accessibles à toutes les familles

Développer une compétence et une posture professionnelle d'accompagnement des parents

Élaborer un projet d'accompagnement à la parentalité

Conditions d'admission

Être titulaire d'une licence en sciences sociales et humaines (sociologie, psychologie, sciences de l'éducation) ou d'un diplôme de niveau 6 en travail social ou éducatif, dans le champ médico-social ou sanitaire équivalent

Avoir une expérience professionnelle significative (salariée ou bénévole) dans le champ de la famille et de la parentalité.

Validation

Dossier thématique écrit en rapport avec le projet et préprojet écrit à l'issue des quatre premiers modules. Ces deux écrits valident la première partie et permettent la poursuite de la formation (modules 5 à 8)

En fin de formation, présentation orale devant un jury et rapport écrit de l'élaboration du projet d'accompagnement à la parentalité

Modalités pratiques

Demandes d'inscription

mail avec CV, LM, attestations diplôme et emploi à : du.formation@ffer.org ou sur le site de l'Université d'Angers du 4 mai au 4 juillet 2025 puis du 1er septembre au 12 octobre.

Nombre de stagiaires

entre 18 et 21 personnes

Coût de la formation

3400 € (+ 178€ droits d'inscription universitaire 2025/2026)

Coût du module

460 € par module

possibilité de s'inscrire aux modules de 1 à 4.

Les modules 5 à 8 ne peuvent être suivis indépendamment de la formation complète.

Lieux

En distanciel et regroupements à Angers, Toulouse ou Lyon pour le présentiel.

Cette formation n'est pas éligible au CPF.



Public concerné

Professionnel·les et bénévoles du secteur sanitaire, social et éducatif notamment :

- Éducateur·trice de jeunes enfants
- Éducateur·trice spécialisé·e
- Assistant·e de service social
- Intervenant·e/accueillant·e en espace de rencontre enfant-parent
- Conseiller·e conjugal et familial
- Conseiller·e en Économie sociale et familiale
- Médiateur·trice familial
- Sage-femme
- Infirmier·e-puériculteur·trice
- Orthophoniste
- Psychomotricien·ne
- Psychologue
- Médecin
- Juriste
- Intervenant·e en milieu scolaire (Professeur·e des écoles, CPE, infirmier·e, assistant·e social·e...)

Le plus de la formation

Une équipe de formateur·trices

expérimentée avec des enseignants en psychologie, sociologie, droit, histoire et des professionnels issus de champs de compétences spécifiques à chaque module.

Un accompagnement au plus près des projets,

avec des apports théoriques et pratiques, des analyses des pratiques et un réseau ancré sur le territoire régional

Une Université reconnue pour son travail sur la Parentalité et des partenaires locaux de qualité.

06

TARIF D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS CONTINUES

Nous proposons des formations en Intra et en Inter.

Les formations dites en **Inter** sont des formations organisées et prévues par la FFER dans des villes partout sur le territoire. Les dates sont fixées à l'avance et chaque espace de rencontre y inscrit ses salarié.es individuellement.

Les formations en **Intra** sont faites à la demande d'une structure pour que l'on vienne former l'équipe de salarié.es. Le tarif est à la journée.

Certaines formations sont proposées en Inter et en Intra (Intervenir en espace de rencontre enfants parents : cadre, posture et dynamique par exemple), d'autres qu'en Inter (formation des cadres et responsables d'espaces de rencontre) et d'autres qu'en Intra (S'appuyer sur le collectif en espace de rencontre par exemple).

	Durée de la formation	Tarif adhérent Frais pédagogiques	Tarif non adhérent Frais pédagogiques
EN INTER Tarif par salarié	2 jours	570 €	665 €
	3 jours	810 €	945 €
	4 jours	1020 €	1190 €

Tarif étudiant sans prise en charge de l'employeur : 125 € / jour

06

TARIF D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS CONTINUES

Pour les formations à la demande, il existe deux cas de figure.

1. Une action de formation est organisée pour un espace de rencontre dans ses locaux et pour son équipe uniquement

Tarif adhérent : 1200€ / jour pour le groupe + frais de déplacement et d'hébergement formateurs·trices

Tarif non-adhérent : 1450 € / jour pour le groupe + frais de déplacement et d'hébergement formateurs·trices

	Durée de la formation	Tarif adhérent Frais pédagogiques	Tarif non adhérent Frais pédagogiques	Frais de déplacement Formateurs·trices
EN INTRA	1 jour	1200 €	1450 €	Facturés au réel
	2 jours	2400 €	2900 €	Facturés au réel
	3 jours	3600 €	4350 €	Facturés au réel
	4 jours	4800 €	5800 €	Facturés au réel

06

TARIF D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS CONTINUES

2. Une action de formation est organisée par un espace de rencontre dans ses locaux pour son équipe et la formation est ouverte à d'autres ER

Pour l'ER organisateur : tarif INTRA pour le groupe sans les frais formateurs

Pour les autres ER participants : Tarif INTER/stagiaire

En visioconférence (pour une journée entière) :

Tarif adhérent : 75€/stagiaire

Tarif non-adhérent : 90€/stagiaire

Tarif étudiant sans prise en charge de l'employeur : 40€/stagiaire

Des prises en charge sont possibles (OPCO Santé, UNIFORMATION, CAF ou AGEFOS PME...).

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre organisme financeur.

06

NOS PROCHAINES DATES DE FORMATION

Durée	N°	Formation	Lieu	Dates 2026
4 jours (2*2 jours)	F1	Intervenir en espace de rencontre enfants - parents cadre, posture et dynamique	Paris	30 et 31 mars 15 et 16 juin
4 jours (2*2 jours)	F1	Intervenir en espace de rencontre enfants - parents cadre, posture et dynamique	Paris	17 et 18 septembre 10 et 11 décembre
4 jours (2*2 jours)	F1	Intervenir en espace de rencontre enfants - parents cadre, posture et dynamique	Toulouse	8 et 9 juin 24 et 25 septembre
4 jours (2*2 jours)	F1	Intervenir en espace de rencontre enfants - parents cadre, posture et dynamique	Montpellier	1 et 2 juin 14 et 15 septembre
4 jours (2*2 jours)	F1	Intervenir en espace de rencontre enfants - parents cadre, posture et dynamique	Lyon	5 et 6 octobre 14 et 15 décembre
4 jours (2*2 jours)	F1	Intervenir en espace de rencontre enfants - parents cadre, posture et dynamique	Reims	20 et 21 mars 11 et 12 juin
4 jours (2*2 jours)	F1	Intervenir en espace de rencontre enfants - parents cadre, posture et dynamique	A la demande	Nous consulter

06

NOS PROCHAINES DATES DE FORMATION

Durée	N°	Formation	Lieu	Dates
2 jours	F2	S'appuyer sur le collectif en espace de rencontre	A la demande	Nous consulter
5 jours	F3	Accompagnement de l'équipe et de son projet de service	A la demande	Nous consulter
2,5 jours	F4	Parole et expression de l'enfant dans les conflits familiaux	A la demande	Nous consulter
2 jours	F5	Accueillir des parents avec des troubles psychiques	Paris	Dates à venir sur notre site
2 jours	F6	Formation des coordinateurs, coordinatrices et cadres des espaces de rencontre	Paris	Dates à venir sur notre site
2 jours	F7	Prise en compte des violences intrafamiliales dans les espaces de rencontre	Paris	Dates à venir sur notre site

06

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La **demande d'inscription** à une formation en inter peut se faire en ligne sur :

<https://catalogue-ffer.dendreo.com>

Les demandes de formation en intra se font en contactant le service formation

formation@ffer.org / 09 87 70 46 38

Pour toute autre demande, vous pouvez contacter le service formation, c'est avec plaisir que nous vous répondrons.

Déroulement de la formation

Une fois l'inscription validée, une convention de formation est adressée pour signature au responsable de la structure.

Une session de formation est ouverte entre 8 et 15 participant.es.

Un mois avant la date de formation, les participant-es reçoivent par mail leur convocation ainsi que l'accès à leur espace pédagogique leur permettant :

- de remplir un questionnaire préalable à la formation (recueil des attentes et besoins ainsi qu'auto-positionnement)
- d'émarger numériquement
- de remplir leur questionnaire de satisfaction ainsi que l'auto-positionnement en fin de formation
- et d'accéder à des ressources numériques pendant 1 an après la formation.

À la suite de la formation, les participant-es reçoivent une attestation de formation ou de présence (selon si la présence est complète ou incomplète) et la structure les attestations de formation ou de présence et la facture et à sa demande les bilans de satisfaction et les feuilles d'émargement.

07

MODALITÉS D'ACCÈS DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

La FFER accueille tout public et s'engage dans l'inclusion des personnes en situation de handicap.
Les personnes en situation de handicap, temporaire ou permanente, représentent plus de 30 % de la population française.

En conséquence, pour répondre aux besoins de nos stagiaires, nous avons nommé deux **référentes handicap** :

[Emmanuelle Moraël](#) / 06 73 33 73 94 pour les Diplômes Universitaires

[Lise Baccou](#) / 09 87 70 46 38 pour la Formation Continue.

Nos référentes handicap :

- Reçoivent les demandes spécifiques des candidats en situation de handicap
- S'entretiennent avec la personne concernée, en présentiel, lors d'un appel téléphonique, ou en visio, de la possibilité d'intégrer la formation
- Apportent des réponses individualisées par des aménagements pour réduire, voire supprimer, les obstacles que le stagiaire rencontre et qui entravent son accès aux locaux, au matériel, à la connaissance et à la communication
- Informent et mettent en lien le candidat avec des acteurs du handicap en capacité de proposer des dispositifs adaptés dans le champ de la formation.

Si vous êtes concerné-e, contactez-nous afin que nous vous soyons à l'écoute de vos besoins le cas échéant et pour vous permettre de suivre votre formation pleinement.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11.75.52444.75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Siret N° 402 853 550 00091

Certificat Qualiopi N° 482670/r1

1. OBJET

1.1 Les présentes conditions de vente sont conclues entre d'une part, la Fédération Française des Espaces de Rencontre (dénommée ci-après « La FFER »), association régie par la loi 1901, déclarée à la Préfecture de Police de Paris et donc le siège social est situé 22, rue Deparcieux à Paris et, d'autre part, toute personne physique ou morale souhaitant procéder à l'achat d'une prestation de formation.

1.2 Suite à la commande d'une formation le client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, en particulier ses conditions générales d'achat.

1.3 La FFER se réserve la possibilité de modifier ces conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions seront celles en vigueur à la date de la commande par le client.

2. PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS

L'inscription s'effectue à l'aide du formulaire présent sur le catalogue en ligne : [FFER - Toutes nos formations : Inscrivez-vous \(dendreo.com\)](https://www.dendreo.com).

Dès réception et sous conditions du formulaire dûment rempli (nom – prénom et adresse mail du participant obligatoires), est adressée au client une convention de formation.

L'inscription est considérée comme définitive à réception de la convention dûment signée après le délai de rétractation prévu par la Loi, de 10 jours après signature ou 14 jours si la convention est conclue à distance ou hors de l'établissement.

3. DEROULEMENT D'UNE FORMATION

Une convocation est adressée au participant environ deux semaines avant la session de formation ainsi que l'accès à son espace pédagogique en ligne

Sauf indication contraire figurant dans la convocation, les formations se déroulent de 9h30 à 17h30 le 1^{er} jour et de 9h à 17h le 2^{ème}.

Les objectifs de la formation, le programme et le déroulé pédagogique sont rappelés par l'intervenant à l'ouverture du stage. Un tour de table, ou toute autre méthode pédagogique, permet de recenser précisément les attentes des stagiaires.

A l'issue de la formation, chaque participant est invité à remplir un bilan écrit (« bilan de satisfaction ») via son espace pédagogique en ligne. Après 3 mois, un deuxième bilan lui est envoyé afin de mesurer les effets de la formation à moyen terme. Une attestation de présence ou de formation (selon les cas) est remise à chaque participant à l'issue de la formation. En cas de difficultés sanitaires restreignant les déplacements, des modalités de formation à distance vous seront proposées pour permettre la tenue ou la poursuite de cette formation.

4. RESPONSABILITE

1-1 Toute inscription à une formation implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur applicable aux locaux concernés, lequel est porté à sa connaissance.

1-2 La FFER ne peut être tenue responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les stagiaires.

1-3 Il appartient au client de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de la formation.

5. ANNULATION ET ABANDON

En cas de présence partielle ou d'absence totale à une session de formation, la session de formation sera facturée au client (hors cas de force majeure). Le cas de force majeure devra faire l'objet d'un justificatif.

Dans le cas d'une formation comprenant plusieurs sessions et si le participant ne fait plus partie de la structure cliente entre deux sessions de formation, la structure cliente s'engage à informer la FFER dans les plus brefs délais. Dans ce cas-là, la session suivante ne sera pas facturée.

En cas d'insuffisance de participants, la FFER se réserve la possibilité, après en avoir informé le client, d'annuler la session de formation au plus tard deux semaines avant la date prévue, elle remboursera alors les sommes qu'elle aurait indûment perçues de ce fait.

6. PRIX – MODALITES DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

Les prix sont indiqués sur le catalogue de formation et/ou le devis et/ou la convention. Ils sont net de taxes, la FFER n'étant pas assujettie à la TVA par application de l'article 261 al 4-4 du Code Général des Impôts.

Les modalités de facturation et de paiement sont précisées sur la convention de formation.

7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les parties s'engagent à entretenir une attitude de dialogue, à prendre toutes les précautions nécessaires pour que ne soient pas divulgués les documents ou informations de quelque nature qu'ils soient concernant l'autre partie dont ils auraient pu avoir connaissance au cours de la prestation, à ne communiquer sur l'opération que d'un commun accord. Le client s'engage à respecter les droits d'auteur des supports de cours et interventions remis par la FFER.

8. INFORMATIQUE ET LIBERTES

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant ayant été collectées par l'intermédiaire de la FFER.

9. DIFFERENDS EVENTUELS

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Grande Instance de Paris sera le seul compétent pour régler le litige

Nous organisons des journées et colloques. Les cahiers de ces journées reprennent les différentes interventions et sont disponibles auprès de la Fédération. [La commande se fait via Hello Asso.](#)

Livres en version papier



Accueillir les enfants et les parents – Actes enrichis du colloque de Lille du 3 et 4 avril 2023 – (mai 2025)



Maux d'amour, les espaces de rencontre, des histoires de (re)construction – (Novembre 2023)



Refus ou consentement. Enfants et adolescents au cœur des conflits familiaux (Mars 2023)



Cahier du droit et de la pratique en espace de rencontre : l'autorité parentale (Juillet 2022)



Cahier du Colloque de Bruxelles « Avoir des relations avec ses parents est un droit, les espaces de rencontre enfants-parents en Europe » (Octobre 2019)



Agencements innovants autour et avec la famille aujourd'hui : les entours des espaces de rencontre (Novembre 2018 – Villeurbanne)



Construire une coparentalité hors couple pour des parents de jeunes enfants (Mai 2018 – Paris)



Espaces Rencontre : Récits enfants-parents - Françoise Du Chaxel (2018))

09

PUBLICATIONS DE LA FFER



Des protagonistes à la lisière de la scène, penser la place des beaux-parents en espace de rencontre (Décembre 2017 – Béziers)



Innovations / Formations / Risque de modélisation... Espace de Rencontre, Lieux d'Accueil Enfants-Parents, pratiques et résonances (Mai 2017 – Paris)



Les espaces de rencontre 30 ans déjà : questions pour une politique de la famille (Novembre 2016 – Bordeaux)

Livres en version numérique uniquement



Agrément/Formation/Transmission : quels dispositifs mettre en œuvre, dans quel esprit (Mai 2016 – Paris)



Accueillir aussi le parent hébergeant (Septembre 2015 – Toulouse)



Les espaces de rencontre : un dispositif en question au tournant 2015 (Mars 2015 – Paris)



Venir rencontrer un parent différent...Comment accueillir en espace de rencontre des parents présentant des troubles psychiques (Juin 2014 – Lille)



Naître parent en espace de rencontre (Septembre 2013 – Poitiers)

Livres en version numérique uniquement

Espace de rencontre et soutien à la parentalité : un travail sur la relation (Avril 2013 – Paris)



Les espaces de rencontre face à l'argent (Novembre 2012 – Dijon)



Quel partenariat entre les magistrats et les espaces de rencontre ? (Mars 2012 – Dijon)



Les dires de l'enfant et les espaces de rencontre (Octobre 2011 – Reims)



Enjeux et limites du travail contractuel avec les parents dans les espaces de rencontre (Janvier 2011 – Montauban)



Espaces de rencontre et visites médiatisées (Novembre 2009 – Lyon / Mars 2010 - Angers)



Protéger et soutenir, le dispositif espace de rencontre (Octobre 2008 – Nîmes)



« Des lieux pour
tisser l'avenir. »

Site : www.ffer.org

Tél : 09 87 70 46 38

Siège social : 22, rue Deparcieux – 75014 Paris

Correspondance : 57, rue de Bayard - BP 41212, 31012 Toulouse Cedex 6



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION